

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 7 juillet 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 99 999,99 € : 8,00 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5 000,00 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 100 000,00 € et 199 999,99 € : 7,50 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200 000,00 € et 299 999,99 € : 7,00 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300 000,00 € et 399 999,99 € : 6,50% % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 400 000,00 € et 499 999,99 € : 6,00 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 500 000,00 € et 599 999,99 € : 5,50 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 600 000,00 € et 699 999,99 € : 5,00 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 700 000,00 € et 799 999,99 € : 4,50 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 800 000,00 € : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société APIREM , SAS au capital de 20 000,00 € - Siège social : 10 rue de Serre 54000 NANCY - RCS NANCY n° 849 180 955 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI54012019000040221 délivrée par CCI de Nancy